FORET COMMUNALE DE SAINT PIERRE BOIS

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE FACONNE BORD DE ROUTE AUX ENCHERES MONTANTES

Le Mercredi 21 /11 /2018 à 18H30 , à la Mairie de SAINT PIERRE BOIS

Parcelle 6 - HETRES et CHENES

Lot n°	CHE	HET		Rx	Total du lot	Prix
1		19			19	
2		19			19	
3		22			22	
4		20			20	
5		27			27	
6		24			24	
7		30			30	
8		32			32	
9		18			18	
10		22			22	
11		34			34	
12		32			32	
13		17			17	
14		19			19	
15		17			17	
16	21	37			58	
17	38	5			43	
18		34			34	
Total	59	428		0	487	

- Les Prix à la vente sont annoncés Hors Taxes
- Les lots sont délimité à la peinture fluo rouge
- Les bois à abattre sont marqués d'un **trait oblique à la peinture rouge**
- Les bois marqués d'un **triangle ou d'une croix ne sont pas à abattre**
- Obligation d'abattre l'ensemble des bois marqués y compris les résineux
- Débardage et transport de bois **par temps sec**. Ne pas débarder les arbres entiers avec les branches.
- Obligation de rester sur les chemins et pistes (Aucun engin n'est autorisé sur le parterre de la parcelle)
- Les rémanents doivent être découpés et éparpillés sur le parterre de la coupe hors chemins et limites.
- Travail interdit aux dates des battues :08/12 ; 16/12 ; 19/01 ; 01/02
- Câblage et Debuscage au tracteur **interdits en période de sève (du 01/04/19 au 31/08/19)**
- **Le délai d'exploitation et d'enlèvement des bois est fixé au 30/09/19**

Rappel: l'acheteur est pénalement responsable des dommages causés à des tiers sur la coupe mais aussi sur les routes, chemins et sentiers. Il lui incombe de prendre toutes les dispositions

Renseignements: LEGRAND Yoann
Tel: 06-34-07-17-47